

POLYSEMIE, POLEMIQUE ET EVITEMENTS DANS LES DEBATS POLITIQUES FRANÇAIS CONTEMPORAINS: «LA FRANCE DEVIENT-ELLE MULTICULTURELLE ? »

Marie Veniard

Université de Paris, EDA, F-75006 Paris, France

Résumé : Cet article propose une analyse discursive du sens de l'adjectif *multiculturel* dans un corpus de presse française, et de ses relations sémantico-discursives avec le nom *multiculturalisme*. On explore l'hypothèse d'une polysémie axée sur deux acceptions : une acception descriptive (une société multiculturelle est simplement une société composée de citoyens ayant des identités diverses en termes d'origine, de croyances, langue ...) et une acception prescriptive (la politique visant spécifiquement à la reconnaissance, à la protection et à la promotion des différents groupes qui la composent). Le recours à un corpus plus ancien révèle un changement de sens en cours, l'adjectif prenant peu à peu plus fréquemment le sens prescriptif. L'analyse montre qu'il faudrait coupler ces deux acceptions avec la dimension axiologique, structurante dans les usages (axiologie positive ou négative). On souligne ensuite la manière dont ces configurations sémantiques sont exploitées dans les prises de positions polémiques des hommes et femmes politiques (corpus de discours médiatiques autour d'une élection présidentielle, 2016-2017). Pour finir, on met en avant la frontière entre ce qui est dicible ou non en France actuellement au sujet de la multiculturalité/du multiculturalisme, revenant ainsi au projet de l'analyse de discours (Haroche, Henry, Pêcheux 1971).

Mots-clés : multiculturalisme, sémantique discursive, analyse de discours, polysémie, polémiques.

Abstract: This article offers a discursive analysis of the meaning of the adjective *multicultural* in a corpus of French press, and of its semantic-discursive relationships with the noun *multiculturalism*. We explore the hypothesis of a polysemy centered on two meanings: a descriptive meaning (a multicultural society is simply a society made up of citizens with diverse identities in terms of origin, beliefs, language, etc.) and a prescriptive meaning (the policy aimed specifically at the recognition, protection and promotion of the different groups composing the society). The use of an older corpus tend to reveal a progressive change in the meaning, the adjective gradually taking on a more prescriptive meaning. Analysis shows that these two meanings should be coupled with the axiological dimension, structuring in usage (positive or negative axiology). We then show how these semantic configurations are exploited in the polemical positions of politicians (corpus of media speeches around a presidential election, 2016-2017). Finally, we highlight the border between what is or is not « say-able » in France today about multiculturalism / multiculturalism (Haroche, Henry, Pêcheux 1971).

Key-words: multiculturalism, discursive semantics, discourse analysis, polysemy, polemics.

Cet article trouve son origine dans un sentiment d'incompréhension, celui que j'ai pu rencontrer devant des énoncés tels que « la France est / n'est pas multiculturelle » et surtout « devient multiculturelle ». Ces énoncés ont circulé récemment, et notamment lors des dernières campagnes pour l'élection présidentielle, en 2016-2017. Or j'ai passé ces années à l'étranger, avec une exposition moindre aux discours médiatiques, et mon intuition de locutrice native m'a fait défaut pour comprendre ces énoncés. Cette situation s'est avérée une aubaine pour une analyse sémantique¹.

Le 2 décembre 2016, on pouvait lire dans *La Croix*, un quotidien catholique modéré, la question suivante, adressée à deux hommes politiques : « la France est-elle un pays multiculturel ? ». Au vu de l'histoire de la France et de la manière dont l'immigration a façonné sa population, cette question semble bien étrange. Mais elle ne l'est pas pour les hommes politiques : il s'agit d'un sujet de la campagne. Cependant, les réponses que chacun d'entre eux apporte ne vont se comprendre que grâce à une réflexion sur le sens de cet adjectif. Bruno Retailleau, sénateur Les Républicains (conservateur, tendance traditionnaliste), répond : « Non, la France n'est pas un pays multiculturel et ne doit pas le devenir car cela s'oppose à notre tradition séculaire d'unité », tandis que François Pupponi, député socialiste et maire d'une ville dont la population est en grande partie issue de l'immigration, répond : « La France, qui a toujours été un pays ouvert à l'immigration, est bien en train de devenir multiculturelle, avec un phénomène nouveau d'affirmation des identités religieuses dans l'espace public ». Ces deux réponses sont différentes par bien des aspects, ce qui met en évidence que la question, sous une apparence anodine et descriptive, est en réalité très polémique. On montrera que cette polémique est structurée par une forte polysémie de l'adjectif, qui renvoie aussi bien à la diversité de la population qu'aux politiques qui organisent cette diversité (d'origine, de religion ...) dans la société – c'est le sens dans la réponse de F. Pupponi.

Au fil de l'article nous préciserons ces réflexions et nous apporterons d'autres exemples qui viendront illustrer la diversité des degrés d'actualisation de l'adjectif : la France peut, au même moment, être, ne pas être et *devenir multiculturelle*. Il faut chercher la réponse à cette question à la fois dans le sens de l'adjectif lui-même et dans le contexte de lutte pour le discours qui a été celui des campagnes électorales en 2016 et 2017 (campagnes pour les primaires, c'est-à-dire la sélection des candidats en interne dans les partis, campagne présidentielle en deux tours).

¹ Je remercie ma collègue Michelle Lecolle pour nos discussions, nos échanges, et ses remarques sur cet article, en particulier sur la structuration du sens.

Dans un premier temps, nous nous inscrivons dans une démarche de sémantique discursive (Lecolle, Veniard et Guérin 2018) afin de proposer différentes acceptions et configurations sémantiques de l'adjectif. Puis, dans une démarche d'analyse de discours, nous analyserons la polémique s'organisant autour de l'énoncé, en la rattachant aux faits sémantiques mis au jour.

1. Cadrage théorique et méthodologique

Le mot *multiculturalisme* est un emprunt au contexte politique canadien dans lequel il est en usage depuis les années 60, après être apparu aux États-Unis dans les années 40 (Aprile et Dufoix 2009). Le Canada s'est doté à partir des années 1970 d'une législation définissant le pays comme multiculturel, au sens où le gouvernement reconnaît la diversité de la population canadienne en termes de nationalité, d'origine ethnique, de couleur de peau ou de religion. Cette diversité, qui vise aussi bien les immigrants que les peuples autochtones, est considérée comme constitutive de l'identité canadienne. Elle prend sens dans le contexte socio-politique d'un pays majoritairement anglophone où la minorité linguistique francophone doit se doter d'outils pour protéger et promouvoir sa langue.

1.1. Première approche du sens : discours lexicographique généraliste et spécialisé

Dans le contexte français en revanche, l'adjectif *multiculturel* et le nom *multiculturalisme* sont des néologismes assez récents. Pour preuve, le *Petit Robert*² a introduit le nom *multiculturalisme* en 1977, en relation avec le contexte politique canadien, mais l'adjectif figure dans ce dictionnaire seulement depuis 1993.

² Nous remercions *Le Petit Robert* pour ces informations.

	multiculturel	multiculturalisme
1983	0	(1971 ; de <i>multi-</i> et <i>culturel</i> 2) <i>Didact.</i> Coexistence de plusieurs cultures dans un même pays. « <i>Le terme biculturalisme ne dépeint pas comme il faut notre société ; le mot multiculturalisme est plus précis à cet égard</i> » (P.-E. Trudeau)
2006	1977 ; de <i>multi-</i> et <i>culturel</i> * Qui relève de plusieurs cultures différentes. pluriculturel . <i>Une société multiculturelle</i>	1971 ; de <i>multi-</i> et <i>culturel</i> * <i>Didact.</i> Coexistence de plusieurs cultures dans un même pays.
2018	1975. de <i>multi-</i> et <i>culturel</i> . * Qui relève de plusieurs cultures différentes. > pluriculturel . <i>Une société multiculturelle</i>	1971 ; de <i>multi-</i> et <i>culturel</i> * <i>Didact.</i> Coexistence de plusieurs cultures dans un même pays.

Tableau 1. Quelques définitions de *multiculturel* et *multiculturalisme* (1983, 2006, 2018)

Une généralisation s'opère pour le nom, qui s'émancipe du contexte canadien, avec la suppression de l'exemple concernant ce pays. Les deux unités lexicales, datées des années 1970, se voient attribuer des définitions morphologiques basées sur leurs composants (*multi* + *culture*), le sens restant peu spécifique.

Or le couple *multiculturel-multiculturalisme* se caractérise par une ambiguïté sémantique importante repérée par S. Aprile et S. Dufoix, dans leur *dictionnaire des Mots de la migration* (2009). Ils distinguent en effet :

- l'acception descriptive : une société multiculturelle est simplement une société composée de citoyens ayant des identités diverses (origine, croyances, langue ...) (le fait multiculturel) ;

- l'acception prescriptive : quand une société multiculturelle de fait développe une politique visant spécifiquement à la reconnaissance, à la protection et à la promotion des différents groupes qui la composent et assure que chacun puisse vivre sa culture et ses croyances (la politique multiculturelle).

Ces deux acceptions déterminent deux pôles dans la construction du

sens, mais elles ne suffisent pas tout à fait à rendre compte de la polémique de 2016-2017. La section 2 de cet article sera donc consacrée à la mise au jour de différentes configurations sémantiques qui caractérisent l'usage du mot.

Pour distinguer ces deux acceptions, on distinguera le *multiculturalisme*, qui sera réservé aux politiques mises en place par un État pour protéger voire promouvoir les minorités, et la *multiculturalité*, qui renverra à une société d'immigration, dans le sens de cohabitation de personnes d'origines différentes. Le recours à un vocabulaire métalinguistique est un artifice méthodologique puisque le nom *multiculturalité* n'est pas en usage en France. Par ailleurs, ces deux noms ne règlent pas l'ambiguïté de l'adjectif, qui peut tout aussi bien renvoyer au sens descriptif qu'au sens prescriptif.

Du point de vue des politiques publiques, la frontière entre les deux approches est moins claire qu'il n'y paraît. Si la *multiculturalité* correspond à une réalité observable dans la plupart des pays du monde, le *multiculturalisme* ne concerne à priori que certains pays, tels que le Canada, l'Australie ou la Grande-Bretagne. Toutefois, chacun d'entre eux met en place ce principe par des politiques très différentes (législation anti-raciste, droits linguistiques, discrimination positive, etc.). On oppose ces modèles multiculturels aux modèles dit d'intégration ou assimilationnistes, tels que celui de la France. Plus fondamentalement, il ne faut pas réifier cette opposition. Ainsi, D. Schnapper (2015) précise-t-elle que des politiques multiculturelles sont menées en France sous couvert de politiques sociales (par exemple les REP, ou Réseau d'enseignement prioritaire, les menus de substitution à la cantine, la Charte de la diversité en entreprise), les discriminations sociales et territoriales recoupant pour partie les discriminations ethno-raciales. On trouve également cette idée chez Banting K. et Kymlicka W. (2005) qui distinguent des degrés dans les politiques multiculturalistes. Pour les auteurs, la France se caractérise par un niveau faible de multiculturalisme³. Ces considérations socio-politiques, loin de nous éloigner des faits langagiers, nous apportent la distance nécessaire par rapport à des pré-conceptions

³ Pour M. Doytcheva (2018 : 67) : « Selon ce point de vue, la France n'a certes pas adopté de politique multiculturelle officielle. Bien au contraire, l'intégration républicaine continue à incarner dans la vie politique et le débat public un horizon de valeurs indépassable, comme l'illustrent, parmi d'autres, les débats récents sur la laïcité [...]. Il est pourtant ici des facteurs structurels qui, affectant les logiques de l'intervention publique, infléchissent les principes de l'axiologie républicaine. Ainsi, dans le sillage de la décentralisation politique, l'émergence d'espaces locaux de participation politique et de politiques sociales de proximité a eu comme corollaires une ouverture accrue à la société civile et une prise en compte partielle des organisations qualifiées d'« ethniques » des migrants et de leurs descendants. »

qui auraient risqué de biaiser l'analyse. Précisons ici que nous ne prenons pas position sur les faits ou la politique menée, mais adoptons un position descriptive sur des données langagières.

1.2. Cadrage de la description du sens

Cette étude s'inscrit dans la sémantique discursive telle qu'elle a été posée dans Lecolle, Veniard, Guérin (2018) et Veniard et Lecolle (à paraître). Cette approche, qui se place dans la riche tradition des études sur le sens en contexte, cherche à systématiser des fonctionnements du sens en usage et en contexte, en prenant acte d'une tension fondamentale dans le langage entre tendance à la créativité et tendance à la répétition et à la stabilisation, mais sans la réifier dans l'opposition langue-discours. Nous posons les postulats suivants (Lecolle, Veniard et Guérin 2018 : 35) :

1 : dépasser, dans l'analyse des faits de sens, l'opposition entre « langue » et « discours », au bénéfice d'une articulation dynamique de ces pôles ;

2 : s'appuyer tout à la fois sur les formes et sur les usages, contextualisés et rapportés à des discours et des genres textuels ;

3 : étudier la construction du sens telle qu'elle est instaurée par des unités de rangs différents : mot, syntagme, énoncé, séquence textuelle –, et rendre compte de l'interface entre différents niveaux de construction du sens – syntagmatique, textuel, énonciatif, discursif ;

4 : prendre acte de la labilité des phénomènes sémantiques, en accordant une place de choix à la polysémie, à l'ambiguïté, mais aussi au jeu et aux phénomènes de reconfiguration du sens ;

5 : tenir compte de l'influence qu'exercent les valeurs, les croyances, les connaissances partagées dans la construction et l'évolution du sens, et dans l'interprétation ;

6 : décrire la manière dont les usages se fixent, dont des formes émergentes se routinisent pour devenir des ressources partagées.

Dans le présent article, nous illustrerons en particulier le postulat 4, sur la labilité des phénomènes sémantiques et la polysémie, et le postulat 5 sur l'influence des valeurs dans la construction du sens. Nos analyses s'inscrivent dans la lignée des travaux sur le sens des unités lexicales en discours tels que ceux de Branca-Rosoff 2001, Lecolle 2019, Siblot 1993,

Veniard 2013 a et b par exemple).

1.3. Problématique sémantique et méthodologie

Notre réflexion sémantique trouve son origine dans un sentiment d'incompréhension devant des énoncés tels que « la France devient multiculturelle » : si *multiculturel* renvoie à la diversité de la population, comme nous le pensions, comment peut-on dire à l'époque actuelle, qu'elle « devient » multiculturelle ? l'adjectif renvoie-t-il à l'état de fait ou de la politique ? Cette incompréhension est d'autant plus intéressante à prendre en compte que ces énoncés sont récurrents. Une analyse quantitative des cooccurrents⁴ de *multiculturel* sur le corpus fermé (Schröter, Veniard, Taylor et Blätte (2019), Veniard 2018) révèle que *devenue* et *devenir* sont des cooccurrents statistiquement significatifs.

On s'appuiera sur des indices cotextuels et contextuels pour distinguer les différentes acceptions et, à un niveau de moindre généralité de construction du sens, les configurations sémantiques, c'est-à-dire la combinaison de traits sémantiques et de manifestations discursives régulières.

Dans le traitement de la polysémie, on s'inspirera de l'approche développée par Michelle Lecolle, qui, dans ses différents travaux (Lecolle 2019, 2018 par exemple) pose les bases empiriques d'une approche de la polysémie dans laquelle l'objectif consiste autant à discriminer des acceptions qu'à souligner les glissements et flottements entre elles. En effet, il ne faut pas penser que les deux acceptions soient étanches⁵ puisque la question de la visibilité et de la représentation des minorités articule les deux volets du sens (présence des groupes / loi pour réguler les rapports entre ces groupes) :

(1). « Portrait de la France : Printemps 2000, le Collectif Egalité bousculait le PAF [Paysage audiovisuel français] en affirmant que les écrans de télévision ne reflétaient pas le véritable visage de la France multiculturelle » (*Libération*, 18/04/2002).

Dans cet extrait, « le véritable visage de la France multiculturelle » renvoie à la diversité de la population, mais le contexte est celui d'un collectif militant pour une meilleure représentation des minorités. L'acception politique n'est pas actualisée ici, mais on comprend comment les deux

⁴ Un cooccurrent est un mot statistiquement fréquent dans l'environnement d'une forme-cible.

⁵ Voir Lecolle (2018) pour une illustration de ces glissements.

dimensions du sens s'articulent entre elles⁶.

D'un point de vue méthodologique, nous combinerons un corpus ouvert et un corpus fermé (Oger 2005). Ce dispositif permettra de construire un observatoire qui offre un regard en diachronie courte et une forme de complétude localisée ; ce faisant on articule une réflexion générale sur le sens de l'adjectif (sémantique discursive) et une description de son usage à un moment donné (analyse de discours). Le corpus fermé est constitué des articles concernant l'immigration⁷ dans *Le Figaro* et *Libération* entre 1998-2012⁸. Le corpus ouvert est composé d'articles sur la polémique autour de la multiculturalité et du multiculturalisme lors des campagnes pour l'élection présidentielle de 2017. Le choix d'un corpus médiatique se justifie par l'intérêt des journalistes pour ces questions ; par l'hétérogénéité du discours de presse qui se fait l'écho d'autres discours (Moirand 2007), notamment ceux émanant des personnalités politiques, via les citations ou les tribunes. Par ailleurs, on attend plus de diversité du discours médiatique que de discours plus spécialisés, tels ceux des grandes organisations dans lesquelles il peut y avoir des définitions stabilisées

2. Les configurations sémantiques

Avant d'explorer en détail ces questions, nous approfondirons un autre fait révélé par l'analyse quantitative : contrairement à ce que l'on peut observer dans le discours lexicographique, *multiculturel* est, dans le discours médiatique, marqué par un environnement évaluatif, positif aussi bien que négatif⁹. On relève ainsi parmi les cooccurrents *échec* mais aussi *succès* ou

⁶ Du point de vue sémantique, l'articulation entre les deux dimensions que sont le phénomène social ou politique et l'objectif politique semble récurrente dans la construction du sens en discours (Calabrese et Veniard 2018 ; voir le cas de *intégration* traité par Barats 2018).

⁷ On a eu recours à la base de données de presse Factiva, et aux mots-clés suivants: *immigration*, *immigré(s)*, *immigrant(s)*.

⁸ Des corpus similaires ont été constitués pour la presse britannique, allemande et italienne, voir Schröter et Veniard (2016), Schröter, Veniard, Taylor et Blätte (2019).

⁹ Par contraste, on constate que l'environnement du nom multiculturalisme, très négatif, avec des cooccurrents (calculés sur le corpus fermé) tels que *échec*, *communautarisme* ou *tensions*, *différences*, *menace*. On peut rattacher ces évaluations négatives à l'émergence de discours dénonçant l'échec du multiculturalisme à partir de 2010, dans les quatre pays étudiés, en particulier en Grande-Bretagne (voir Schröter, Veniard, Taylor et Blätte 2019). On pourrait d'ailleurs se poser la question de la relation entre l'axiologie négative du nom et celle de l'adjectif, notamment d'un point de vue diachronique, en intégrant les dimensions sociales et discursives à l'approche historique.

ouverte. Une analyse plus fine permet d'isoler les orientations argumentatives portées par l'adjectif, préalables à l'analyse sémantique.

2.1. L'axiologie de *multiculturel* par l'étude des coordinations

L'axiologie constitue une dimension importante du sens car la multiculturalité et le multiculturalisme représentent, ou sont connectés à, des valeurs (attractives ou répulsives) dans les sociétés dans lesquelles les mots circulent. Le discours lexicographique a tendance à évacuer cet aspect du sens – à cause de sa supposée périphérie – ou à le reléguer dans les exemples. Or l'axiologie est très présente dans les usages, ce qui a motivé notre analyse des coordinations adjectivales. Nous suivons ici l'étude extrêmement stimulante de Guilhaumou et Maldidier (1984) sur les segments « du pain et X » (*la liberté, la justice, les fers, le fer ...*) pendant la Révolution française. L'analyse « permet de cerner l'effet sémantique essentiel dans toutes nos coordinations, la globalité de ce qui est uni par ET, la constitution d'un nouveau référent. Plus précisément elle touche un effet de construction- transformation lié au phénomène grammatical de la coordination ET » (Guilhaumou et Maldidier 1984 : 112). L'étude des coordinations adjectivales dont fait partie *multiculturel* vise à mettre au jour un sens en émergence, la construction de ce « nouveau référent » dont parlent les auteurs.

L'analyse sera menée sur le corpus quantitatif présenté plus haut, dont les extraits seront présentés ici hors contexte. Dans un premier groupe d'énoncés, les deux adjectifs coordonnés partagent la même **évaluation (positive ou non) et se renforcent l'un l'autre soit pour défendre l'association entre une société multiculturelle et une société ouverte et démocratique** (2), soit au contraire pour souligner la corrélation entre multiculturalité/multiculturalisme et repli communautaire, conflit (3).

(2). a. « **Nous sommes partisans d'une société ouverte et multiculturelle** » (FIG)

b. « **... continuent de hanter le Québec, qui se veut une société modèle et multiculturelle** » (LIB)

c. « **contre le défi majeur de notre époque : un vivre-ensemble multiculturel et démocratique** » (LIB)

(3). a. « **Ils scellent d'abord l'échec** du modèle multiculturel et communitariste des Anglo-Saxons » (FIG)

b. « **L'après-guerre de l'idéal égalitariste, d'une société multiculturelle et conflictuelle** voulue par l'idéologie immigrationniste » (FIG)

Le raisonnement sous-jacent aux évaluations négatives est particulièrement récurrent dans le quotidien de droite, *Le Figaro*. Il est causal : une société multiculturelle (dans quel sens ?) provoquerait la perte d'identité d'une communauté qui **était supposément** basée sur l'identique, le même¹⁰, ce qui serait la source d'une perte d'unité, de conflits.

On trouve, plus rarement, un second groupe d'**énoncés** dans lesquels cette dernière argumentation est subvertie :

(4). « un ouvrage dirigé par Edgar Morin et Patrick Singaïny, « La France une et multiculturelle » » (FIG)

(5) « **S'il faut trouver un modèle multiculturel et intégrateur un tant soit peu efficace ...** » (LIB)

Dans les deux cas, l'un et le multiple ne s'opposent pas, sur le principe de l'unité dans la diversité. Chaque adjectif tire l'argumentation vers l'un des pôles (l'unité / la diversité) mais la coordination contraint à penser les deux adjectifs comme une totalité et empêche la conclusion « division » pour *multiculturel*. Dans l'exemple 4, l'effet est renforcé par le dialogisme avec l'énoncé de la constitution : « **La République, une et indivisible** », *multiculturel* occupant la place de *indivisible*, ce qui renforce l'effet global. Ces remarques préliminaires nous permettent de passer à une description plus générale du sens.

2.2 La structuration sémantique

Dans des travaux antérieurs (Schröter, Veniard, Taylor et Blätte 2019, Veniard 2018) nous avons analysé l'usage de l'adjectif dans le discours de la presse quotidienne à travers une combinaison de méthodes : analyse des cooccurents, comparaison avec d'autres langues européennes, étude des patrons de type « *la France être* (présent, futur, à la forme affirmative ou négative) / *devenir* (passé composé, présent, futur) + *multiculturelle* » **sur le corpus quantitatif mentionné plus haut** (*Libération* et *Le Figaro*, 1998-2012). Ces analyses ont permis de proposer une représentation du sens de l'adjectif en quatre acceptions (Veniard 2018) : l'acception descriptive,

¹⁰ Voir Lecolle 2008 pour une analyse du nom *communauté* en rapport avec les effets d'identité/altérité.

l'acception du « vivre ensemble », l'acception multiculturaliste au sens faible et l'acception de la politique multiculturaliste. Cette description pouvait laisser penser que ces acceptions étaient étanches entre elles et fonctionnaient indépendamment, comme dans la polysémie classique, ce qui est loin d'être le cas.

Nous proposerons donc ici une version révisée de cette description en montrant comment le sens se structure par une combinaison de traits : fait *vs* politique ; axiologie positive *vs* **négative**. Nous parlerons de configurations sémantiques pour les différentes possibilités tirées de la combinaison des traits.

	FAIT	POLITIQUE
Axiologie POSITIVE	Ex : 6	– non réalisé dans les corpus analysés
Axiologie NEGATIVE	Ex : 7	Ex : 8, 9, 10 L'axiologie négative passe par la déréalisation (modalité interrogative, déontique, temporalité future ...)

Le cas « politique + axiologie négative » inclut les énoncés dans lesquels la qualité de multiculturalisme n'est pas réalisée (« la France n'est pas multiculturelle et ne doit pas le devenir », cf B. Retailleau dans l'introduction). Cette catégorie reprend partiellement ce que nous avons appelé précédemment « **acception 3, multiculturalisme faible** ». Nous n'avons retenu que des énoncés concernant la France, ce qui explique sans doute que la catégorie « politique + positif » soit vide.

L'objectif de cette représentation du sens n'est pas dans la structuration en elle-même mais dans ses réalisations en discours, et dans la mise en évidence de ce qui est dicible ou non dans le débat public sur l'immigration en France.

Les exemples suivants illustrent l'acception descriptive, avec des axiologies respectivement positive (6) ou non (7) :

(6) « Il y en a qui vont dire “c'est le grand remplacement” mais ils se font peur. Cela fait peur aux gens. C'est redoutablement efficace comme propagande. Mais elle fait face à quelque chose de bien plus solide, c'est la réalité. La réalité est toujours plus solide que tous les arguments du monde.

C'est la vérité. **Et la vérité, c'est que la France est multiculturelle et c'est tant mieux !** C'est mon opinion. Il y en a qui le regrettent, mais moi, **je trouve ça beau** ». (L'ancien député socialiste Pouria Amirshahi au Bondy Blog, 20/02/2017)

La diversité de la population est pensée non pas comme une menace (« le grand remplacement »), mais comme une caractéristique positive (« c'est tant mieux », c'est « beau »), sur un mode célébratoire.

(7) Qui s'en étonnera puisqu'on entend à longueur de journée des discours de gentils animateurs de banlieue ou de professeurs bienveillants nous expliquer sur les plateaux de télévision que la France est « multiculturelle », et qu'il faut bien l'admettre (sinon, l'on est un affreux raciste). (Figaro vox, 23/01/2015, chronique de l'essayiste conservatrice Natacha Polony)

L'évaluation négative quant à elle tend être actualisée par des marqueurs d'hétérogénéité énonciative renvoyant à un contre-discours auquel le locuteur s'oppose¹¹.

L'acceptation de politique multiculturaliste est fréquemment actualisée comme repoussoir, par les hommes et femmes politiques de tous bords. Dans l'extrait suivant l'entrepreneur Charles Beigbeder dénonce les dangers d'une politique multiculturelle¹² en centrant son propos dès le début sur le *multiculturalisme* :

(8). « Propos extrêmement dangereux car, **en prônant le multiculturalisme**, c'est l'identité même de la France que vous contribueriez à dissoudre ! **Que signifierait en effet une France multiculturelle ?** Ce serait une nation où chaque immigré pourrait revendiquer sa langue, sa culture, ses mœurs, son histoire et ses traditions d'origine, à parité avec la langue et la culture historiques du pays d'accueil ». En fait, ce ne serait plus une nation

¹¹ Voir par exemple ce tweet de « Monarque 7.0 » en réponse au socialiste Benoît Hamon (@Revuef20), 27/04/2018 (Replying to @RMCinfo, @JJBourdin, @benoithamon) : « Je me demande si le PS de ce monsieur, à l'époque, n'aurait pas un tantinet contribué au développement de cette situation dans les « quartiers », avec un dogme comme le « vivre ensemble multiculturel ». » Le mot *dogme* et les guillemets renvoient à des discours tenus ailleurs, par d'autres locuteurs.

¹² C. Beigbeder répond à un tweet défendant, à droite, une position modérée : « #leselusavecJuppe oui au multiculturalisme non au communautarisme c'est ça l'identité heureuse », @benoistapparu, 1/06/2016. L'auteur du tweet, Benoît Apparu, affiche ici son soutien à Alain Juppé (Les Républicains, courant modéré), candidat aux primaires de la droite pour l'élection présidentielle. L'expression « identité heureuse » fait, en effet, partie du répertoire politique d'Alain Juppé. Dans le tweet d'Apparu, *multiculturalisme* est ambigu : fait ou politique ? Les autres discours d'Alain Juppé sur le sujet confirment qu'il ne s'agit pas d'instaurer une politique multiculturelle et que sa modération doit être évaluée au regard des positions des autres candidats de la droite. Voir le développement section 3.

au sens où l'entend traditionnellement Renan quand il évoque « la volonté de continuer à faire valoir l'héritage que l'on a reçu indivis ». Car, dans votre système, il n'y a plus ni langue officielle ni culture commune, rien qu'un supermarché des cultures qui vivent juxtaposées les unes aux autres dans une sorte de magma informe où le poids démographique d'une communauté serait le seul critère de légitimation d'une culture. »

« **Non, la France n'est pas multiculturelle** car fort heureusement, nous ne sommes pas encore dans une société où chacun adopte sa langue, son calendrier, ses vêtements, ses coutumes et l'ensemble de ses repères culturels en fonction de sa seule communauté d'origine. »

Les énoncés de type « la France n'est pas multiculturelle » sont rarement aussi explicites : **à travers ses explications, l'auteur dépeint une situation dans laquelle les « cultures » et les communautés de personnes sont juxtaposées entre elles suite à des revendications identitaires. Il s'agirait, pour l'auteur, d'un avenir menaçant (« magma informe », « supermarché », « pas encore », menace de la domination des communautés les plus nombreuses).**

De nombreux cas sont beaucoup moins explicites :

(9). Le journaliste David Pujadas à un des candidats pour les primaires de la droite, François Fillon (courant traditionaliste) : « Pour vous, l'avenir de la France / c'est d'être une société multiculturelle / François Fillon à vous la parole / vous êtes encore un petit peu en retard / » (France 2, 24/11/2016).

(10). « La France est-elle un pays multiculturel ? » (question adressée à deux hommes politiques de bords opposés, 2/12/2016, *La Croix*, quotidien catholique « de gauche »)

En (9), il semble difficile de considérer que le journaliste utilise *multiculturel* dans son acception descriptive, la réponse de François Fillon, sur laquelle nous reviendrons plus bas, montre qu'il a interprété l'adjectif dans son sens politique. Il en va de même pour l'extrait suivant, les réponses des hommes politiques, qui figurent dans l'introduction de cet article, montrent bien qu'ils en ont fait la même interprétation.

Le cotexte des interrogations n'est pas clairement désambiguïsant et c'est l'analyste qui reconstruit l'interprétation de l'acception politique, en partie sur un argument logique : la France étant un pays d'immigration, poser la question de savoir si elle est multiculturelle ne peut renvoyer qu'à l'acception politique. Cependant, cette acception ne peut s'entendre comme le résultat d'une législation traitant directement de cette question, puisque

cette dernière n'existe pas en France. Nous faisons l'hypothèse que le sens construit par ces énoncés renvoie à un multiculturalisme au sens faible, de fait, comme nous l'avons décrit plus haut à partir de travaux pluridisciplinaires, et sans politique explicite qui aurait été décrétée par le gouvernement. Des éléments discursifs viennent confirmer cette interprétation, notamment le recours à cette configuration sémantique dans des attaques contre un adversaire et l'interprétation que font les candidats eux-mêmes de ce type de questions (Voir 3.2.1. et 3.2.2).

3. « Jeu » sémantique et polémiques

On commencera par pointer une évolution du sens de l'adjectif, amenée par la comparaison entre la période 1998-2001 et 2016-2018. Cette évolution, qui n'est pas une rupture totale, mais consiste plutôt en une plus grande prégnance de l'acception politique, est à l'origine de différents effets de sens, glissements, facilitant des usages polémiques qui ont pour contexte un durcissement du discours sur l'immigration en France, tous partis confondus en dehors de certains partis anti-capitalistes d'extrême-gauche.

3.1. Evolutions sémantiques et glissements de sens (années 1998-2001 vs 2016-2018)

La longue fréquentation du corpus nous a permis d'identifier une évolution du sens sur une diachronie courte (1998-2017), ce qui permettra de donner une perspective aux usages de 2016-2017. Tendanciellement, en effet, dans le corpus fermé, entre 1998 et 2001, c'est l'acception descriptive, qui est le plus souvent actualisée pour la France.

(11). « Rappelez-vous : née dans la traîne **œcuménique** et béni-oui-oui du Mondial, du temps où les Yougoslaves n'étaient que footballeurs, cette émission de France 2 devait être à la fracture sociale ce qu'Ibrahim Rugova est à la guerre du Kosovo : un alibi pacifique, un gri-gri que chacun veut serrer. **Dans ce temple des initiatives citoyennes et multiculturelles**, on devait marcher sur l'eau, multiplier les pains, s'aimer les uns les autres à la lueur du Zidane. L'autre existait enfin ! En banlieue comme en Yougoslavie. On a vu la suite. (03/06/1999, *Libération*)

(12). « Les chefs d'État et de gouvernement des Quinze ont choisi ce jour de deuil pour publier une déclaration solennelle réaffirmant qu'ils

étaient aux côtés du peuple américain dans sa douleur. « Le gouvernement et le peuple américains peuvent compter sur notre solidarité entière et notre pleine coopération pour que justice soit faite, ont affirmé les Quinze. Cette agression contre l'humanité a frappé au coeur une nation amie [...]. Cette terrible attaque terroriste est aussi dirigée contre nous tous, contre **nos sociétés ouvertes, démocratiques, multiculturelles et tolérantes** ». (15/09/2001, *Le Figaro*)

Les axiologies sont négative (11, à la tonalité ironique), ou positive (12). La tension entre le fait multiculturel et la politique associée est déjà présente en 2001, même si la question d'une politique multiculturaliste est moins prégnante dans l'espace public à cette époque :

(13). « **Bien sûr, elle a existé dans notre imaginaire national, cette équipe de France black-blanc-beur.** Oui, elle a exprimé, à sa manière, **l'avènement d'une France multiculturelle**, même si certains n'ont pas manqué de s'inquiéter d'**un modèle en principe contraire à notre construction républicaine**. Tous les Français, y compris les enfants des cités, se sont identifiés à ce groupe métissé et français à la fois qui nous offrait une légende nouvelle où se mêlaient réussites individuelles et collectives. » (*Le Figaro*, 15/10/2001)

Cet extrait mêle le sens descriptif (« black-blanc-beur », « ce groupe métissé »), à la question de la légitimité d'une politique multiculturaliste (le « modèle en principe contraire à notre construction républicaine »). Le SN « l'avènement d'une France multiculturelle » opère une transition entre les deux facettes du sens : il peut signifier que la diversité de la population (en particulier les exilés des anciens territoires coloniaux) est assumée, cette reconnaissance amenant la France à objectiviser cette identité.

Dans la période 2016-2017, cette acception descriptive, avec ou sans évaluation, est actualisée dans certains discours socialistes (voir l'exemple 6, cité plus haut), même si une telle position semble difficile à tenir, comme nous le verrons plus bas.

3.2. Effets, glissements de sens et polémiques en 2016-2017

La polémique, qui s'ancre sur des positions déjà établies par certains acteurs, court des élections pour le choix du candidat des partis pour **l'élection présidentielle** (notamment la campagne pour les primaires chez Les Républicains, le parti de droite) à la campagne pour l'élection

présidentielle proprement dite. Deux événements de parole ont nourri la polémique : lors des primaires de la droite, la notion d'identité heureuse chez Alain Juppé (candidat aux primaires, droite modérée). Il avait utilisé cette idée dans un livre collectif¹³ en 2014, et s'oppose ainsi à la conception monolithique et sécuritaire de ce que l'ancien président Nicolas Sarkozy a appelé l'identité nationale. Plus tard, au moment de la campagne présidentielle, un discours du candidat Macron sur la culture française a suscité de nombreuses réactions (voir section 3.2.3.).

3.2.1 La politique multiculturelle comme repoussoir

La position la plus fréquente est celle d'une opposition forte entre les deux pôles « oui pour le fait multiculturel mais non pour la politique », qui correspond généralement à une invisibilisation de la configuration sémantique qui renvoie aux mesures politiques faiblement multiculturalistes menées en France. Cette polémique, qui s'appuie sur un fonds plus ancien (voir (13)), est intense à l'automne 2016, et jusqu'au premier trimestre 2017. Elle s'initie en réaction à l'identité heureuse proposée par Alain Juppé, mais le débat a dépassé les primaires de la droite.

(14) « **Non, la France n'est pas multiculturelle** car fort heureusement, nous ne sommes pas encore dans une société où chacun adopte sa langue, son calendrier, ses vêtements, ses coutumes et l'ensemble de ses repères culturels en fonction de sa seule communauté d'origine. »

« **Peut-être, voulez-vous dire, monsieur le ministre, que la France est multi-ethnique, ce en quoi je suis parfaitement d'accord, puisque la France réunit depuis longtemps autour d'une même culture partagée des citoyens de toutes origines.** » (*Figarovox*, tribunes en ligne, Charles Beigbeder, 2/06/2016).

(15) « Qui s'en étonnera puisqu'on entend à longueur de journée des discours de gentils animateurs de banlieue ou de professeurs bienveillants nous expliquer sur les plateaux de télévision que la France est « multiculturelle », et qu'il faut bien l'admettre (sinon, l'on est un affreux raciste). Aussi, disons-le clairement, ce dont la France souffre aujourd'hui est avant tout une absence totale de maîtrise de la langue (ce qui, de la part de professeurs, pose tout de même un certain problème). **Non, la France n'a jamais été**

¹³ *Les douze travaux de l'opposition. Nos projets pour redresser la France*, collectif, 2014, Flammarion.

un pays « multiculturel », mais un pays « multiethnique ».» (Figaro vox, 23/01/2015, tribune de l'essayiste conservatrice Natacha Polony)

(16) « Pour ce qui est de la France, Marine Le Pen a prôné une ligne assimilationniste : **« Je suis opposée à une France multiculturelle. Je pense que ceux qui ont d'autres cultures et qui arrivent en France doivent se soumettre à la culture française. Cela ne signifie pas persécuter. Mais nous avons une culture, des valeurs et ces personnes doivent se soumettre à ces valeurs ».** » (Atlantico, 16/11/2016)

En (14) et (15) on trouve la suite d'extraits présentés plus haut (7, 8), ce qui permet de constater que les locuteurs désambigüisent *multiculturel* par l'opposition avec *multi-ethnique*, réservant ainsi à *multiculturel* son acception politique. Cette partition, caractéristique des discours de droite ou à tendance droitière élude l'existence de mesures multiculturelles *de facto* pour re-centrer le débat sur deux pôles très opposés. Elle est celle de personnalités politiques de tout le spectre de la droite, le grand parti traditionnel comme celle du parti d'extrême-droite, l'actuel Rassemblement national, ancien Front national. La différence est que ce dernier parti (16) défend également la thèse dite du « Grand Remplacement » (thèse raciste et xénophobe introduite par l'essayiste Renaud Camus en 2010, selon lequel existerait un complot tramé par les populations immigrées et/ou étrangères, visant à remplacer la population « locale »). D'une certaine manière, il s'agit là d'aller jusqu'à remettre en cause le sens descriptif¹⁴ (la population française serait remplacée par des étrangers).

Ainsi, les candidats n'assument pas la configuration sémantique « mesures indirectement multiculturalistes », l'évitent : il semble qu'un **énoncé** qui serait « la France a mis en place une politique faiblement multiculturaliste » fasse trop polémique¹⁵ et, partant, ne soit pas dicible – au sens qu'on peut donner à « dicible » en analyse de discours et qui consiste à postuler l'existence d'une formation discursive qui « détermine ce qui peut et doit être dit [...] à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Haroche, Henry, Pêcheux, 1971 : 102).

En revanche, on peut trouver ce type de formulation par un tiers, soit qu'il s'agisse d'un résumé (17, qui présente les positions d'E. Macron

¹⁴ Ainsi on lit sur le compte twitter de Marie Le Pen, présidente du Rassemblement national : « Le multiculturalisme, c'est la volonté manifeste de **remplacer** nos coutumes, notre mode de vie et nos traditions. » (28/11/2015, nous soulignons)

¹⁵ Des militants d'extrême-droite ont donné des surnoms à deux des candidats les plus favorables à des positions modérées sur le multiculturalisme : Benoît Hamon (Bilel Hamon) et Alain Juppé (Ali Juppé).

comparées à celles de M. Le Pen) ou d'une attaque (18) :

(17) Concernant l'islam, le candidat d'En marche! se veut aussi intransigeant avec les djihadistes que bienveillant à l'égard des musulmans. S'en prendre au port du voile, c'est selon lui faire le jeu des islamistes qui veulent provoquer ici « *la guerre civile* ». **Prenant acte que notre société est devenue multiculturelle**, il dénonce « *l'identité rabougrie* » véhiculée par une certaine droite et par le FN. Alors que Marine Le Pen défend un modèle d'« *assimilation* », lui promeut « *l'inclusion* » **républicaine qui fait une plus grande place aux cultures d'origine**. (*La Croix*, 03/05/2017)

(18) « Considérez-vous qu'Alain Juppé fait preuve de naïveté sur ces questions ? [journaliste du *Figaro*]

Eric Ciotti : Sûrement pas, mais j'ai une divergence avec lui dans l'analyse. Il considère que notre modèle de société peut être conservé **au prix de quelques amendements**. Je considère pour ma part qu'il est nécessaire de changer de cap et de cadre. Il faut ainsi mettre un coup d'arrêt aux conquêtes de l'islamisme politique sur notre territoire. **Il faut donc renoncer à tous les accommodements, petits ou grands**, qui ont remis en cause notre modèle républicain. Je ne partage pas l'approche **d'une identité heureuse qui en filigrane accrédirait l'idée d'une France multiculturelle**. Ce n'est pas le propos d'Alain Juppé, mais derrière cette approche, **ce danger guette**. Face à **cette menace**, la main ne peut trembler. » (« La France doit rester la France », 13/08/2016, *Le Figaro*, Interview d'Eric Ciotti, député Les Républicains)

En (17), l'adjectif « (devenue) multiculturelle » peut être interprété comme descriptif, avec une axiologie positive (« bienveillant à l'égard des musulmans »), tendant vers l'acception politique (« plus grande place aux cultures d'origine »). En (18), le député Eric Ciotti se positionne en soutien à N. Sarkozy pour la primaire de la droite, et s'oppose clairement à un autre candidat, Alain Juppé et son « identité heureuse ». Il souligne l'existence des « **amendements** », des « **accommodements** », donc de mesures multiculturalistes de fait, en évoquant allusivement un terme qui prend sens dans le contexte canadien en référence au concept d'« **accommodement raisonnable** » en usage dans la lutte contre les discriminations (voir Poitevin 2018 pour une analyse des polémiques qui y sont rattachées). Ciotti souligne les dangers de « l'islamisme politique » **résultant de ces accommodements**, sans tout à fait accuser, bien sûr, Alain Juppé de soutenir de telles thèses.

Le fait qu'accuser un adversaire d'être favorable à des « accommodements » puisse constituer une attaque est en soi une

confirmation du caractère non-dicible, non-souhaitable d'un énoncé fictif qui serait « la France met en place une politique multiculturelle au sens faible ». Il en résulte que dans l'espace de concurrence¹⁶ qu'est l'arène politique, l'énoncé dicible et assumable est « la France est une, la France a une culture » (voir plus bas le recours par E. Macron à **la distinction entre « une culture française » et « une culture en France »** pour respecter ce qui est dicible). C'est aux jeux entre les acceptions (descriptive *vs* politique) et les configurations sémantiques, notamment la conception multiculturaliste faible, que sont consacrées les sections suivantes.

3.2.2. Jeu entre les acceptions dans l'interaction

Cette position qui consiste à dire « j'accepte l'acception descriptive mais je refuse l'acception politique » est très courante en France, en raison du poids du modèle républicain qui ne reconnaît pas les minorités (ni immigrées ni natives). Mais la polysémie autorise des glissements entre les acceptions, et on soulignera ici le jeu entre d'un côté les journalistes, qui cherchent à faire porter le débat sur une possible politique multiculturaliste, et de l'autre les personnalités politiques, qui cherchent à tout prix à l'éviter (voir aussi l'exemple de *La Croix* dans l'introduction).

Dans l'extrait suivant, le journaliste David Pujadas interroge le candidat François Fillon lors d'un débat télévisé pour les primaires de la droite.

(19) DP-1 : Pour vous, **l'avenir de la France / c'est d'être une société multiculturelle** / François Fillon à vous la parole / vous êtes encore un petit peu en retard /

FF-2 : Ma réponse est non / la France a **une** histoire / elle a **une** langue / elle a **une** culture naturellement cette culture et cette langue se sont **enrichies de apports de populations étrangères** mais ça reste la base, le **fondement** de notre identité

DP-3 : Est-ce qu'elle n'est pas **déjà / une nation multiculturelle**

FF-4 : non / en tous cas c'est pas le choix que nous avons fait / nous n'avons pas fait le choix de de du communautarisme du multiculturalisme / et pour ma part ce n'est pas le choix que je veux pour mon pays / je veux que les étrangers qui viennent s'installer dans notre pays / euh s'intègrent

¹⁶ On utilise cette expression par analogie avec la notion d'espace des mouvements sociaux développée par Lilian Mathieu (2012).

s'assimilent euh respectent l'héritage culturel qui est le nôtre / parce que c'est euh / une revendication extrêmement forte qui monte du plus profond au fond de l'âme française / que de conserver euh nos repères nos valeurs une forme d'identité qui naturellement doit évoluer / qui évolue dans un monde ouvert mais qui ne doit pas disparaître voilà / pour dire les choses simplement quand on vient euh dans la maison d'un autre par courtoisie euh on ne prend pas le pouvoir

Dans DP-1, le journaliste emploie une configuration régulière dans le corpus qui actualise la configuration sémantique renvoyant aux mesures faiblement multiculturalistes (voir le commentaire de l'exemple 6). FF-2 ne l'interprète pas de cette manière, puisqu'il répond par la négation. On comprend qu'il interprète la question du journaliste comme portant sur l'acception politique : il répond sur le présent et sur l'unité de la France (« une histoire, une langue, une culture »), ne parle pas d'une évolution. Sans utiliser l'adjectif lui-même, il évoque la configuration sémantique qui couple l'acception de description avec l'évaluation politique, sous la mention des « apports des populations étrangères » qui ont « enrichi » la France. Le journaliste revient à la charge, à travers une nouvelle formulation, très ambiguë, *la France n'est-elle pas déjà une nation multiculturelle ?* : s'agit-il d'un pays d'immigration ou d'un pays ayant une politique multiculturaliste au sens faible ? Le journaliste ne désambigüise pas, mais FF interprète *multiculturelle* dans son sens politique ici aussi en laissant divers indices : « ce n'est pas le choix que nous avons fait », la reformulation *communautarisme* à laquelle sont associées des connotations très négatives. Il désambigüise par *le multiculturalisme*¹⁷. En revanche, il ne se prononce pas quant à la temporalité avancée par le journaliste (« déjà »), tout en affirmant que « être multiculturelle » n'est pas la situation de la France actuellement.

Dans cet extrait, deux phénomènes participent des jeux sur le sens, d'un côté l'ambigüité de la formulation du journaliste, et le flou qui en résulte et de l'autre les évitements dans les réponses du candidat, qui actualise le schéma récurrent, « oui à l'état de fait, non à la politique multiculturelle » et évite de se prononcer sur les éventuelles mesures multiculturalistes de fait.

3.2.3. Tenir une position modérée : échapper à la dichotomie ?

¹⁷ Le contexte justifie de considérer ici *multiculturalisme* comme désambigüisant, mais ce n'est pas nécessairement le cas dans tous les énoncés, notamment ceux de l'extrême-droite. Il convient de bien distinguer entre les usages des locuteurs et notre propre métalangage sémantique pour pointer les différences de sens.

Quelques candidats tentent malgré tout de tenir une position qui s'affiche comme modérée et d'échapper à l'énoncé prototypique légitime « oui à l'état de fait, non à la politique multiculturelle ». Il s'agit d'Alain Juppé et d'Emmanuel Macron.

Alain Juppé (candidat aux primaires, droite modérée) revendique la notion d'identité heureuse (voir plus haut note 10). Sa position est la suivante :

(20). « **Oui, je refuse d'avoir l'identité malheureuse, frileuse, anxieuse, presque névrotique. Pour moi, identité ne rime pas avec exclusion ni refus de l'autre. Je veux faire rimer identité avec diversité et unité : respect de notre diversité, affirmation de notre unité.** » (blog d'Alain Juppé, [http : //www.aljup.com/fierte-et-bonheur/](http://www.aljup.com/fierte-et-bonheur/), consulté le 17/06/2019).

Cette prise de position illustre la coordination réunissant les contraires : diversité et (mais) unité. Cette figure relève de l'oxymore, mais un oxymore qui aurait une construction plus étendue que le SN (*soleil noir*, mais aussi des cas moins typiques comme *développement durable*, voir Krieg-Planque 2009). Elle semble régulière dans le discours politique et vise à actualiser un éthos de modération à travers ce que nous avons appelé une rhétorique de l'équilibre (Veniard, à paraître en 2020). On constate que, si cette figure est au centre de la construction du projet d'A. Juppé, elle ne relève pas de son seul répertoire puisqu'on a pu la noter comme courante dans l'emploi de l'adjectif (voir l'étude des syntagmes adjectivaux, section 2).

On trouve **également** ce même mouvement dans un discours du candidat E. Macron au moment de la campagne présidentielle.

(21). « La fraternité, c'est aussi ce qui nous fait, ce qui nous tient. **C'est notre culture. Ce sont nos valeurs, notre langue, nos références communes, nos émotions partagées.** Notre fraternité, c'est cette émotion qui à un moment naît chez un homme ou chez une femme qui n'avaient rien de commun, mais qui **devant un même texte**, devant des mêmes phrases, les tiennes Eric [Orsenna, écrivain], ont à un moment éprouvé le même sentiment, la même joie, c'est ce lien tissé, ce fil dont je parlais tout à l'heure qui fait que, le jeune amiénois que je suis, d'un seul coup peut éprouver le même bouleversement **quand tu écris sur le Mali**, que celui ou celle qui ne l'a pas plus vu, mais dont les parents en viennent, et qui vit aujourd'hui à Montreuil ou ailleurs. Et notre culture, ça ne peut plus être une assignation à résidence. **Il n'y aurait pas la culture des uns et la culture des autres, il n'y aurait pas cette formidable richesse française, qui est là, dont on devrait**

nier une partie, il n'y a d'ailleurs pas une culture française, il y a une culture en France, elle est diverse, elle est multiple ». (Lyon, 4/02/2017)

La figure de l'oxymore est présente à la fin du passage : « **il y a une culture en France, elle est diverse, elle est multiple** » (unité / diversité). Cette déclaration a suscité beaucoup de réactions, qui pointent ce qui est considéré comme une « dérive multiculturaliste » derrière l'énoncé « il n'y a d'ailleurs pas une culture française »¹⁸.

Cette déclaration à Lyon doit être replacée dans différents réseaux de détermination : la recherche d'une position de compromis (au niveau du discours) par le candidat Macron, qui s'actualise, comme chez Juppé, par la figure de la réconciliation des contraires (**une culture multiple**) ; l'opposition entre « culture française » et « culture en France » (voir 4.2.1) ; la réfutation de l'énoncé de la droite traditionaliste « il y a une (seule) culture (légitime, vers laquelle les immigrés doivent tendre) en France » ; et le jeu sur la polysémie de « culture ». En effet, le candidat glisse de la culture cultivée (la littérature, voir les segments en caractères gras) à la culture mode de vie, dont il est plus généralement question quand on parle d'immigration¹⁹.

Conclusion

Cette étude a permis, via l'analyse sémantique et l'analyse de la polémique politico-médiatique, de souligner la polysémie de *multiculturel* et la manière dont elle est exploitée dans les discours, en particulier dans les discours de la droite française qui connaît des tensions fortes entre tenants d'une position très dure sur l'immigration et tenants d'une position un peu plus modérée.

La polysémie de *multiculturel* offre un très bon observatoire à la sémantique discursive, par la richesse de ses déterminations sémantiques, richesse qui est probablement liée à l'ancrage très fort de l'adjectif dans les valeurs de la France, à son histoire et à la constitution de la société. Parmi ces déterminations, on peut mentionner : les acceptions, les configurations d'énoncés, la dimension dialogique marquée, l'évolution récente du sens. Parmi les postulats de la sémantique discursive évoqués plus haut, cette

¹⁸ Les réactions, et les enjeux politiques, ont été tels que le candidat s'est justifié, et a tenté de rassurer sans doute l'électorat conservateur, dans une tribune dans laquelle il met l'accent sur l'unité de la nation (« En quoi sommes-nous un peuple ? », E. Macron, *Le Figaro*, 17/03/2017).

¹⁹ C'est d'ailleurs ce sens de « culture-mode de vie » qui apparaît dans la tribune, à travers la question relative à « être un peuple ».

étude illustre la multi-dimensionnalité du sens, la labilité des phénomènes sémantiques et l'influence des valeurs et des croyances sur la construction, l'évolution et l'interprétation du sens. Ce travail souligne l'intérêt d'aborder la polysémie sous l'angle de la cohabitation des acceptions, des configurations sémantiques nées du rapport entre sens et co(n)texte, et des glissements de sens à côté d'une description des acceptions et leur discrimination. L'étude des glissements s'est révélée particulièrement pertinente dans l'extrait du débat télévisé et de l'interaction journaliste / homme politique.

Du point de vue de l'analyse de discours, on a pu mettre en avant la frontière entre ce qui est dicible ou non en France actuellement au sujet de la multiculturalité/du multiculturalisme. Il semble actuellement très délicat pour un homme / femme politique de concilier unité et diversité. L'analyse du sens lexical rejoint celle de l'énoncé et plus largement du discours, ce qui nous permet de revenir au projet fondamental pour l'analyse de discours tel qu'il est posé par Haroche, Henry et Pêcheux (1971), à savoir la manière dont les formations discursives déterminent le sens et contraignent ce qui est dicible.

Nous espérons avoir montré l'intérêt de la démarche proposée par la sémantique discursive pour mettre en actes ce projet en apportant un nouveau regard sur la méthodologie et la description des données langagières. L'articulation entre sémantique discursive et analyse de discours apparaît également clairement ainsi que, tout aussi clairement il me semble, l'intérêt heuristique qu'il y a à séparer les deux : la description du sens peut s'interpréter par rapport aux effets produits (effacement d'un sens non dicible) ; la description des seuls effets produits n'aurait pas pu être aussi approfondie sans l'analyse sémantico-discursive. Une interaction aussi intime entre deux approches du sens n'aurait pas pu être nouée si l'analyse sémantique s'était effectuée hors corpus – le risque étant de rester à la dimension compositionnelle du sens. Cependant, si l'analyse sur corpus permet de faire émerger le sens dans sa richesse, le recours à des corpus variés dans leur époque et leur nature (corpus un peu ancien *vs* récent ; corpus clôt *vs* ouvert) a offert le recul indispensable à l'analyse.

Bibliographie

APRILE, Sylvie, et Stéphane Dufoux. 2009. **Les mots de l'immigration**. Paris : Belin.

SCHNAPPER, Dominique. 2015. « Quelle politique multiculturelle ? » **Le Débat** 186 (4) : 11121.

BANTING, Keith, et Will Kymlicka. 2005. « Les politiques de multiculturalisme nuisent-elles à l'État-providence ? » **Lien social et Politiques**, no 53 : 119 27.

BARATS, Christine. 2018. « De l'intégration comme processus à l'exigence d'intégration ». In **Penser les mots, dire la migration**, Calabrese L. et Veniard M. (éds), 12532. Bruxelles : Academia.

BRANCA-ROSOFF, Sonia. 2001, « La sémantique lexicale du mot quartier à l'épreuve du corpus Frantext (XII^e-XX^e siècles) ». **Langage et société** 96 : 4569.

CALABRESE, Laura, et Marie Veniard. 2018. « Mots, discours et migration, une relation dialectique ». In **Penser les mots, dire la migration**, Calabrese L. et Veniard M. (éds), 931. Bruxelles : Academia.

DOYTCHEVA, Milena. 2018. **Le multiculturalisme**. Vol. 3^e éd. Repères. Paris : La Découverte.

GUILHAUMOU, Jacques, et Denise Maldidier. 1984. « Coordination et discours. "Du pain et X" à l'époque de la Révolution française ». **Linx** 10, n° 1 : 97117.

HAROCHE, Claudine, Paul Henry, et Michel Pêcheux. 1971. « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours ». **Langages** 24 : 93106.

LECOLLE, Michelle, 2019, **Les noms collectifs humains en français**. Li-moges : Lambert Lucas.

LECOLLE, Michelle. 2018. « De communauté à communautarisme ... et retour ». In Calabrese L. et Veniard M. (éds), **Penser les mots, dire la migration**, 5969. Bruxelles : Academia.

LECOLLE, Michelle. 2008. « Identité/altérité et noms collectifs humains ». **Questions de communication** n° 13 : 32342.

LECOLLE, Michèle, Marie Veniard, et Olivia Guérin. 2018. « Pour une sémantique discursive : propositions et illustrations ». **Langages** 210, p. 35-54.

MATHIEU, Lilian. 2012. **L'espace des mouvements sociaux**. Les éditions du Croquant.

MOIRAND, Sophie. 2007. **Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre**. Paris : Presses Universitaires de France.

OGER, Claire. 2005. « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques ». **Langage et société** 114 : 11328.

SIBLOT, Paul. 1993. « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive : La casbah des textes français ». In **Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés**, édité par Christian Plantin, 34254. Paris : Éditions Kimé.

SCHRÖTER, Melani, et Marie Veniard. 2016. « Contrastive Analysis of Keywords in Discourses. Integration and Integration in French and German discourses about migration ». **International Journal of Language and Culture** 3 / 1 : 133.

SCHRÖTER, Melani, Marie Veniard, Charlotte Taylor, et Andreas Blätte. 2019. « A comparative analysis of the keyword multicultural(ism) in French, British, German and Italian migration discourse ». In **Viola L., and Musolff A. (eds.), Migration and Media. Discourses about identities in crisis**, John Benjamins., 1344. Amsterdam/Philadelphia.

VENIARD, Marie, et Michelle Lecolle (à paraître en 2020). « Sémantique discursive ». In **Recherches en sémantique. Théories linguistiques du sens**. Biglari Amir et Ducard Dominique.

VENIARD, Marie. 2018. « La France devient-elle multiculturelle ? » In **Penser les mots, dire la migration, Calabrese L. et Veniard M., eds.**, Academia., 16168. Louvain-la-Neuve : Academia.

VENIARD, Marie. 2013b. **La nomination des événements dans la presse. Essai de sémantique discursive**. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

VENIARD, Marie 2013b. « Du profil lexico-discursif de crise à la construction du sens social d'un événement ». In **Dire l'événement. Langage, mémoire, société**, édité par Danielle Londei, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré, et Licia Reggiani, 22132. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.